



COMMUNE NATURE



Commune ou Ville sportive  
GRAND EST



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

[www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr)

Au sommaire...

FINANCES (p.4) / ENVIRONNEMENT (p.6) / TRAVAUX (p.8) / ENFANCE (p.10) / SOLIDARITÉ (p.13) / VIE ASSOCIATIVE (p.15)



## Recensement de la population

[Données INSEE]

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2019  
en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Population municipale : 2306

Population totale : 2402

- 4 DU CÔTÉ DES FINANCES
- 5 L'ÉQUIPE COMMUNALE
- 6 ENVIRONNEMENT
- 7 URBANISME
- 8 TRAVAUX
- 9 FORÊT
- 10 ENFANCE ET PETITE ENFANCE
- 11 SPORT & CULTURE
- 12 ÉCOLES
- 13 SOLIDARITÉ
- 14 COMMUNICATION
- 15 VIE ASSOCIATIVE
- 20 CIVISME
- 21 INFORMATIONS CC2T
- 22 INFORMATIONS PRATIQUES
- 23 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## Collecte des recyclables et des ordures ménagères

Les bacs d'ordures ménagères et les sacs de tri sont collectés :  
À **Velaine-en-Haye** : le vendredi matin. Ils sont à sortir le jeudi soir.

À **Sexey-les-Bois** : le mardi matin.

Ils sont à sortir le lundi soir.

Les sacs de tri sont à retirer en mairie ou aux ateliers municipaux aux horaires d'ouverture.

## Permanence du maire et des adjoints

Deux samedis matin par mois (jours d'ouverture de la mairie), sans rendez-vous, de 10h à 11h30.

## Nouveaux habitants

Nous invitons tous les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie.

## Contact

### Secrétariat de mairie de Velaine-en-Haye

3 rue de l'Église  
Velaine-en-Haye  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 21 58  
Fax : 03 83 23 32 89

### Secrétariat de mairie de Sexey-les-Bois

50 Grande Rue  
Sexey-les-Bois  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 22 29

## Horaires

### Secrétariat de mairie de Velaine-en-Haye

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.  
Le mercredi de 8h30 à 11h30.  
Le samedi, 2 fois par mois, de 8h30 à 11h30.

### Secrétariat de mairie de Sexey-les-Bois

Mardi et vendredi de 16h à 18h.

[www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr)

[mairie@bois-de-haye.fr](mailto:mairie@bois-de-haye.fr)

## Bulletin municipal d'informations janvier 2022

Directeur de publication : Denis Picard

Siège social : Mairie de Bois-de-Haye

Comité de rédaction : Commission Communication

Dépôt légal : Numéro 346

Crédits photos : Commune de Bois-de-Haye et Geneviève Bringuier, correspondante presse locale  
Impression : Shareprint, papier certifié PEFC  
Papier écologique issu de forêts gérées durablement  
Design graphique : Frédéric Villars



**Mesdames, Messieurs, Chers Amis,**

L'année 2021 qui vient de se terminer aura encore été une année très bouleversée par la pandémie de COVID19. Alors que l'on croyait voir le bout du tunnel, une nouvelle vague est venue nous frapper en fin d'année. Nous devons rester optimistes et, en respectant les contraintes sanitaires qui nous sont imposées, nous sortirons de cette spirale. Espérons que cette nouvelle année soit la dernière de cette période compliquée.

J'ai une pensée toute particulière pour toutes les familles de notre commune qui ont été endeuillées et ont perdu un être cher.

N'oublions pas non plus nos associations qui ont encore été obligées de restreindre une grande partie de leurs animations. L'introduction du Pass sanitaire a néanmoins permis de réactiver quelques activités.

Malgré tous ces aléas, notre commune a continué à vivre, et des travaux ont été réalisés et d'autres malheureusement reportés.

La rénovation de la salle des fêtes a continué, mais a pris beaucoup de retard. En effet, en plus du manque de matériaux [effets COVID19], un incendie causé malencontreusement par des ouvriers a décalé la réception de 6 mois pour la reporter début 2022. Cela n'est pas sans conséquences financières pour la commune. Une procédure d'indemnisation a été lancée en lien avec les assurances de toutes les parties prenantes.

L'entreprise qui devait construire la salle 26 n'a plus été en mesure de réaliser son marché, suite aux nombreux problèmes qu'elle a rencontrés pendant la pandémie. Un nouveau marché a été lancé et un nouveau maître d'œuvre a été désigné. Si tout va bien nous devrions voir sortir de terre la nouvelle salle dans le courant de cette année 2022.

Pour les voiries, le Chemin des Chanelles, le bas de la rue Saint-Hubert, la rue de la Commanderie, et les cheminements piétons le long de la D400, pour accéder aux arrêts de bus, seront réalisés cette année. Le début des travaux est prévu au 1er trimestre.



La menace de fermeture d'une classe à l'école élémentaire n'a pas abouti. La mobilisation des parents d'élèves soutenus par la municipalité et nos élus départementaux et nationaux a porté ses fruits. Je salue à ce sujet le corps enseignant de notre groupe scolaire, pour la qualité des relations qu'il entretient avec la municipalité, l'ensemble du personnel communal et les parents d'élèves.

L'année 2021 aura vu également notre commune recevoir trois distinctions honorifiques qui montrent la qualité du travail réalisé par les élus, le personnel des services techniques et les bénévoles des associations. Bois-de-Haye s'est vu décerner le label des villes et villages fleuris avec la 1<sup>ère</sup> fleur attribuée par la Région Grand Est, le label de la commune nature décerné également par la Région Grand Est avec l'obtention dès la 1<sup>ère</sup> année de deux libellules, et le label commune sportive du Grand Est décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est.

L'année 2021 s'est donc terminée sur une bonne note.

2022 est là. Nous ne pouvons que souhaiter une année pleine de joie et de promesses et la réalisation de tous vos vœux.

Vous pouvez être certains que toute l'équipe municipale fera le maximum pour permettre à notre commune de retrouver ses animations associatives et festives des années précédentes.

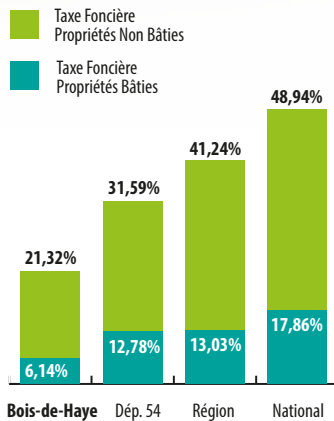
Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2022. Qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Votre maire, Denis PICARD

## FOCUS SUR LES FINANCES COMMUNALES 2021

Quelques chiffres pour se situer par rapport aux communes de même taille de population.

### Taux de fiscalité en % par habitant



Les taux de la fiscalité de Bois-de-Haye sont nettement inférieurs à ceux des communes de même strate de population du département, de la région et même au niveau national.

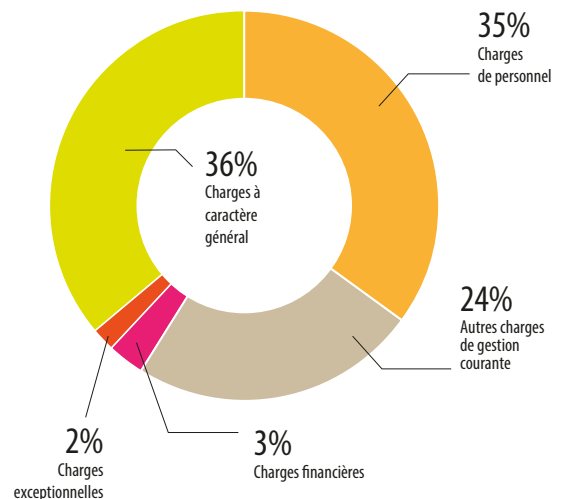
Source DGFIP juin 2021 - Ce graphique ne tient pas compte de l'intégration des taux de la fiscalité du département de Meurthe-et-Moselle qui est de 17,24%.

### La fiscalité depuis la fusion

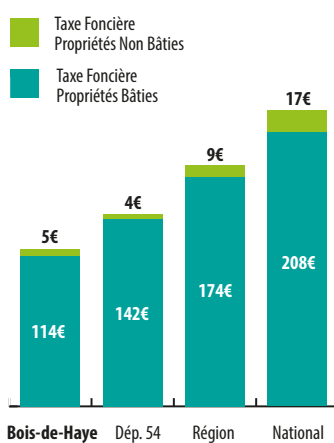
En dehors des augmentations gouvernementales liées aux réformes fiscales et de l'ajustement des bases locatives, le taux « cible » des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties est stable depuis 3 ans.

*Le budget 2021 voté en conseil municipal le 6 avril dernier a été construit de façon responsable, réaliste et rigoureuse en maintenant notre capacité d'autofinancement et avec la volonté de ne pas augmenter la fiscalité.*

### Dépenses de fonctionnement

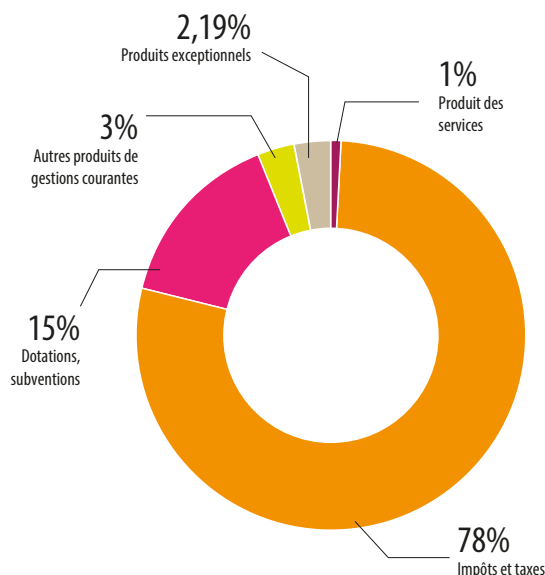


### Produit de la fiscalité en € par habitant



Le produit fiscal perçu par habitant pour Bois-de-Haye est de facto en dessous des montants reçus par les communes similaires.

### Recettes de fonctionnement



### En fonctionnement

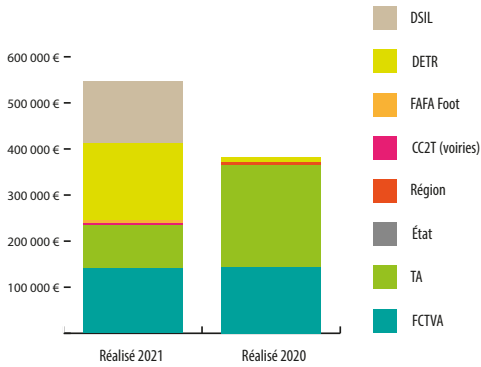
Le budget prévisionnel de Bois-de-Haye s'élève à 1 489 133€ en dépenses et à 3 075 139 € en recettes. La différence soit 1 586 006€ est utilisée pour investir.

Les charges courantes, à caractère général et de personnel sont stables, la dette en diminution.

## En investissement

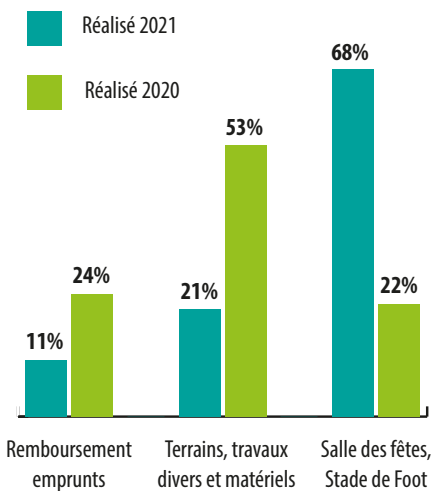
Les recettes ont augmenté de 32%, notamment en raison des versements des taxes, dotations et subventions sur les opérations achevées.

### Dotation et subventions



Les dépenses sont naturellement en hausse en raison de l'achèvement des grands chantiers comme le stade de football, la salle des fêtes... La baisse de la dette en capital renforce le fonds de roulement net global.

### Dépenses d'investissement



### L'année 2021 s'achève sur une note financière positive.

Pour 2022 nous continuerons à assurer une gestion des finances saine par un suivi rigoureux de chaque poste de dépenses, en évitant le gaspillage et en poursuivant les investissements grâce à la bonne capacité d'autofinancement de notre commune conjuguée à la recherche des subventions.

## L'ÉQUIPE COMMUNALE DE BOIS-DE-HAYE



*L'année 2021 a vu de nombreux changements dans l'organisation et dans les effectifs des services techniques.*

En effet, un visage bien connu de la mairie est parti en retraite après 18 années de bons et loyaux services ! Nous sou-

haitons une très bonne retraite à Patrick Vuillaume et le remercions pour le travail accompli sans compter, que ce soit aux espaces verts ou à l'entretien du patrimoine, et pour sa bonne humeur pendant ces nombreuses années.

### Nouvelle organisation aux services techniques

Dans un objectif de développer les espaces verts et de mettre en valeur le fleurissement, les services techniques ont été scindés en deux pôles distincts mais complémentaires :

- » Le pôle environnement et espaces verts géré par Benoît Brulé et assisté de Romain Lepage, recruté en juin en provenance de la mairie de Lunéville. Ils ont en charge l'entretien des espaces verts, le fleurissement, l'entretien des cimetières...
- » Le pôle patrimoine géré par Serge Lambert et assisté par Olivier Etienne et Olivier Lainé, recruté en fin d'année et venant de l'armée de l'air. Ils ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des avaloirs, la propreté de la commune, l'installation des illuminations de Noël... L'équipe patrimoine est complétée par nos agentes d'entretien, Régine Cléri et Marie-Paule Mahout qui ont en charge le nettoyage des salles communales et des écoles sur l'ensemble de la commune.

Les deux pôles seront amenés à être regroupés sur des tâches précises comme la tonte en période de forte pousse, l'entretien du mobilier urbain en hiver...

Je tiens à remercier nos deux ATSEM, Mireille Humbert et Corinne Slaviero, qui ont dû faire preuve de beaucoup d'adaptabilité et de souplesse face aux mesures gouvernementales appliquées dans les écoles.

Le service administratif n'est pas en reste non plus. Sous la responsabilité d'Emilie Toussaint, Valérie Dagnolo et Laëticia Henry ont en charge l'accueil des usagers, la comptabilité, l'état civil, l'urbanisme, les ressources humaines, la location des salles...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

→ **BERNARD BAGARD** Adjoint à la transition énergétique, à l'embellissement et au fleurissement de la commune

## Éclairage public

Le programme de changement des ampoules énergivores va continuer cette année. La démarche en faveur de la sauvegarde de la biodiversité va se poursuivre avec l'étude d'une extinction nocturne sur une plage horaire de l'éclairage public. Cette démarche déjà pratiquée par 12 000 communes en France se veut vertueuse pour l'environnement et sera également source d'économies supplémentaires.

A ce sujet une enquête sera menée afin de recueillir les attentes de chacun et d'expliquer cette démarche pour qu'elle soit comprise.

## FLEURISSEMENT

**Carton plein en cette fin d'année 2021 pour « le pôle espaces verts et environnement ». Pour notre première participation au label « Commune Nature », nous avons obtenu 2 libellules.**



Ce label récompense les communes n'utilisant plus de produits phytosanitaires et ayant une démarche qui permette de sauvegarder la qualité des ressources en eau.

La semaine suivante une première fleur a été validée pour le label des Villes et Villages Fleuris.

C'est une énorme satisfaction pour le personnel et les élus qui ont œuvré pour ces distinctions et une motivation pour continuer dans la démarche afin de passer au stade supérieur. Cette récompense consacre notre volonté d'offrir un meilleur cadre de vie et de valoriser notre respect de l'environnement.

## Plateforme de déchets verts

Cette zone implantée sur le territoire de la commune offre un service inestimable aux habitants de la commune qui ne sont pas obligés de faire un long trajet pour déposer leurs tailles ou tontes.

Pour autant, nous devons constater que régulièrement des dépôts de sacs plastiques ou de planches sont retrouvés dans les bennes, dont les contenus sont destinés au broyage et à la confection de compost. Les éléments indésirables doivent donc être enlevés manuellement, d'où un surcoût payé par la collectivité.

De plus, trop souvent, les bennes sont remplies au-delà de leur capacité. Dans ce cas, le chauffeur qui ne peut installer son filet de protection laissera la benne sur place et le déplacement sera facturé à la collectivité. En conséquence, ce sont les employés communaux qui essayeront de tasser les végétaux dans la mesure du possible. Nous vous demandons donc de ranger correctement vos branchages, de ne pas mettre de trop grandes longueurs qui entravent le remplissage, et de revenir dans le cas exceptionnel où les deux bennes seraient déjà remplies. Les enlèvements se font sur notre appel avec un délai d'intervention de la demi-journée. Par contre, il n'y a pas d'enlèvement le week-end.

**Attention également à ne pas mettre de cendres encore incandescentes, car nous avons eu encore cette année un départ de feu.**

→ **BENOÎT BRULÉ**

Responsable du pôle espaces verts et environnement

## Les fameuses "mauvaises herbes"

*Comme vous le savez, les communes ont dû abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires suite à la loi LABBE du 6 février 2014.*

*Le travail pour désherber est à présent manuel et donc plus chronophage, mais cette nouvelle pratique permet de protéger votre santé et l'environnement. Avec la météo très pluvieuse de cette année 2021, les adventices ont énormément poussé. Les employés communaux ne peuvent pas désherber dans tous les secteurs de la commune à la fois, il faut apprendre à vivre avec, notamment dans les caniveaux ou dans les allées en graviers. Les adventices appelées vulgairement "mauvaises herbes" sont très intéressantes pour de nombreux pollinisateurs et beaucoup d'entre elles sont comestibles pour les humains et peuvent agrémenter vos salades, il suffit juste de s'y intéresser et de les connaître.*



## De belles fleurs et moins d'arrosage



**Le travail commencé l'année dernière se poursuit, les pots sont remplacés par des massifs.**

Les plantes en pleine terre souffrent moins de la chaleur et l'évaporation de l'eau est moindre. Ces différentes créations, mélange d'arbustes, de vivaces et de bulbes, produisent un résultat plus spectaculaire, comme c'est le cas devant la boulangerie, les Résidences de Haye, le massif de l'école ou encore près de la mairie de Sexey-les-Bois. La conception pour ces deux premiers a d'ailleurs été faite en interne. De nouveaux espaces sont en cours d'aménagement dans la rue du Relais et le long du terrain de foot, côté parking. Le massif à l'entrée du Hameau va être amélioré.

# LE PLUI-H, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

## Présentation aux habitants

*En septembre dernier à Gondreville, la CC2T a organisé une présentation aux habitants des plans de zonage et d'orientation d'aménagement et de programmation des secteurs 1AU (à urbaniser). De nombreuses personnes de Bois-de-Haye sont venues consulter les plans et ont apporté des remarques qui ont retenu l'attention.*

## État d'avancement du PLUI

Les remarques des communes et des habitants ont été analysées par la commission urbanisme de la CC2T. Les documents ont été mis à jour.

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) a adopté un objectif majeur qui vise à réduire de 50 % la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières d'ici à 2030 par rapport à celle des 10 dernières années.

La loi Climat et Résilience est d'ailleurs venue conforter cet objectif de lutte contre l'artificialisation des sols. Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) prend en compte ces objectifs et nous devons nous y conformer.

Le SRADDET est maintenant devenu le document supra-communautaire de référence avec lequel le PLUI doit être compatible. La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers a été estimée sur les 10 dernières années (2010 -2019) à 150 ha sur le territoire de la CC2T.

L'objectif maximum de consommation foncière sera d'environ 72 ha. Ceci comprend le foncier pour l'habitat, les activités écono-

miques et les équipements. Nous devons réduire nos surfaces à urbaniser pour nous rapprocher de l'objectif fixé pour la CC2T. Chaque commune prendra part à cette réduction.

L'avancement du dossier PLUI porte sur des échanges avec les PPA (Personnes Publiques Associées) au cours desquels des avis techniques sont à prendre en compte. Les PPA ont 3 mois pour étudier les dossiers et rendre leurs conclusions.

Les PPA sont :

- » Le SRADDET - SCoT,
- » La DDT (Direction Départementale des Territoires),
- » Le Département de Meurthe-et-Moselle,
- » La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle,
- » Le Parc naturel régional de Lorraine,
- » La Chambre de Commerce et d'Industrie,
- » L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

La CC2T a pour objectif de faire approuver le PLUI en milieu d'année 2022 par les élus, sous réserve des modifications demandées par les PPA. Une enquête publique d'une durée de 1 mois sera lancée en fin d'année pour une validation en 2023.

## GRANDS CHANTIERS ET TRAVAUX

### Salle des fêtes

Commencés le 7 décembre 2020, les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes de Velaine-en-Haye étaient sur le point d'être réceptionnés. Malheureusement, le 15 juin dernier, pendant le temps de midi, un incendie s'est déclaré sur le bloc de climatisation causé par un barbecue allumé par des ouvriers présents sur le site. Par chance, l'alerte a été donnée par une

employée des P'tits Loups, qui a appelé les pompiers et prévenu les services techniques. Nos agents sont intervenus rapidement et ont pu éteindre le feu à l'aide d'extincteurs. Les pompiers sont ensuite arrivés pour sécuriser le bâtiment.

Un grand merci à Marine, Benoît, Olivier et Romain, pour leur réactivité.

La commune a déposé une plainte, en cours d'instruction. La souscription d'une assurance Tous Risques Chantier a permis de procéder aux réparations nécessaires.

Les travaux de réparation devraient être totalement terminés pour le début d'année.

### Terrain de football

*Le terrain de football est terminé et il satisfait pleinement les licenciés de l'ASVH. Début 2022, un système d'arrosage automatique relié au forage viendra compléter ce projet.*



### Salle 26

Suite à la résiliation du marché avec l'entreprise qui devait réaliser cette salle, la commune a confié à un nouveau cabinet d'architectes la mission de bâtir un nouveau projet.

le bas de la rue Saint-Hubert, le chemin des Chanelles, la rue de la Commanderie, deux placettes du lotissement du Relais et des chemins piétons pour accéder aux arrêts de bus sur la D400.

### Voiries

Un maître d'œuvre a été missionné afin de réaliser les travaux de voiries qui concernent

### Vidéoprotection

Un projet de vidéoprotection est actuellement à l'étude.



→ **SERGE LAMBERT**

Responsable du pôle technique

### Petits travaux et entretien du patrimoine

L'année 2021 aura été l'année de changements aux ateliers municipaux. Le départ en retraite de Patrick Vuillaume et l'arrivée de deux nouveaux employés, Romain Lepage et Olivier Lainé, ont permis de scinder en deux parties les activités : Le pôle espaces verts et le pôle patrimoine.

Malgré un visuel moins flagrant que les espaces verts celui-ci a pour mission de maintenir en état avec Olivier Etienne, Olivier Lainé et Serge Lambert : les bâtiments, la voirie, les aires de jeux, de gérer les contrôles obligatoires dans les ERP, de la remise aux normes si nécessaires, mais aussi toutes les urgences les impondérables qui régissent les journées. Pour exemple, la panne du générateur d'air chaud de l'église de Velaine à la veille d'une cérémonie où il a fallu faire avec les moyens du bord (changement d'un contacteur tard dans la soirée).

#### Quelques réalisations à notre actif :

- » Sous la surveillance du personnel technique, les emplois Jeune ont réalisé pendant les vacances d'été :
  - Toutes les peintures de sol dans les cours des écoles,
  - La rénovation des portes de l'école donnant sur la cour de récréation à Sexey-les-Bois.



- » Finaliser l'aire de jeux, rue de la Commanderie avec l'installation de bancs et d'un panneau d'information rappelant au civisme de chacun.
- » La reprise du passage piétons en face des transports Schlichting avec de la résine afin d'avoir une tenue dans le temps multipliée par 3.
- » Après une rupture de canalisation d'eau rue St Hubert, des rustines en enrobé à froid (1 tonne 1/2) ont été appliquées afin de rendre la rue plus carrossable.
- » Sur l'ancien site de la salle 26, des brises vues ont été installés.
- » Les anciennes illuminations renouvelées ainsi que 16 nouvelles ont été installées sur l'ensemble de la commune de Bois-de-Haye.

Saluons le travail des agentes d'entretien qui contribuent à garder les bâtiments communaux propres, pas toujours respectés par tous. Les protocoles sanitaires étant toujours d'actualités, les tables et les chaises des salles de classe sont désinfectées tous les jours par Régine Cléri et Marie-Paule Mahout.

En espérant avoir répondu aux besoins de tous, le pôle technique vous souhaite une bonne année 2022.

## Affouages à Sexey-les-Bois

Cette année nous avons créé des cloisonnements dans les parcelles 16-17 et achevé des layons en cours sur les 12-13-14-18. Ces travaux étaient inscrits dans le plan d'aménagement établi par l'ONF. Ils ont été validés par le conseil municipal.

37 affouagistes de Bois-de-Haye ont prélevé 440 stères de bois. Ils étaient munis de tronçonneuses avec des équipements de protection individuelle (casque à visière, chaussures de sécurité et pantalon anti-coupure) conformément aux préconisations de l'ONF.

La recette financière de cette opération pour la commune s'élève à 4 400 €.

## Gros travaux forestiers

L'ONF nous propose d'inscrire des parcelles hors plan d'aménagement afin d'y faire des coupes sanitaires (arbres morts ou malades, de taille supérieure à 35 cm) qui peuvent mettre en danger les cueilleurs de champignons, les promeneurs, les chasseurs afin de protéger les semis naturels.

Ces coupes seront mises en vente par l'ONF au plus offrant :

### Sexey-les-Bois

Parcelles 12-13-14

### Velaine-en-Haye

Parcelles 2-3-4-5-6-7-8-9-10-11

La commune a validé cette proposition par délibération. Une mise en adjudication est prévue.

## Aménagement de la ZAE

**La CC2T, qui en a la compétence, aménage dans la Zone d'Activités Economiques (ZAE) des espaces pour de futures entreprises. Elle déboise des parcelles afin de les rendre constructibles.**

Au vu du déboisement réalisé, le cadre réglementaire impose de procéder à des compensations qui peuvent être soit une redevance, soit une campagne de reboisement.

La commune a proposé la parcelle n°4 à côté de la ZAE afin d'aménager des îlots de 30 m<sup>2</sup> avec de nouvelles essences plus adaptées aux futures conditions climatiques qui gênent la croissance des arbres.

Ces travaux sont pris en charge par la CC2T et seront réalisés par SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain).

Les îlots seront suivis sur leur développement pour une durée de 2 ans. Après cette période, la commune prendra à sa charge l'expansion et le suivi.

## SÉCURITÉ

### Vitesse des véhicules à moteur dans nos rues

Dans la commune de Bois-de-Haye, la vitesse est limitée par endroits à 30 ou à 50 km/h. Ces limitations ne sont malheureusement pas respectées. Ce comportement met en danger la sécurité de nos enfants et des habitants. Nous avons sollicité la gendarmerie pour effectuer des contrôles de vitesse qui feront prendre conscience aux automobilistes de leurs excès.

### Lotissement du Relais

Suite à de nombreuses réclamations concernant la vitesse des véhicules et le stationnement, nous avons demandé aux habitants du Relais de répondre à un questionnaire sur différentes solutions.

Nous organiserons une réunion à leur intention dans la salle des fêtes courant de l'année 2022, selon l'évolution sanitaire, pour restituer l'enquête et définir ensemble des solutions.

→ **CHRISTELLE AMMARI** Adjointe à l'enfance et à la petite enfance

## INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX RUE DE LA COMMANDERIE

*C'est avec un plaisir non dissimulé que petits et grands sont venus assister à l'inauguration de la nouvelle aire de jeux rue de la Commanderie (aire déjà existante mais qui avait besoin d'un « petit coup de fraîcheur »).*



Denis Picard, maire de Bois-de-Haye, et Etienne Desalme, maire délégué de Sexey-les-Bois étaient assistés du Conseil Municipal des Enfants qui avait organisé dans les moindres détails cet événement : décorations, tombola pour les « petits », etc. Merci à eux !

## Algécos

*Depuis le début des travaux de la salle des fêtes, des algécos ont été mis à disposition des « Ptits Loups » pour permettre aux enfants de continuer à manger en un seul service. Cette situation va malheureusement peut-être durer encore quelques semaines, la rénovation de la salle ayant pris du retard suite à l'incendie du mois de juin.*

*Encore un peu de patience, les enfants, vous allez bientôt pouvoir « reprendre possession » des lieux !*

## Conseil Municipal Enfants

*Comme chaque année, une partie des membres du CME est renouvelée.*

Depuis le 15 octobre, nous avons le plaisir d'accueillir 5 nouveaux élus : Thaïs Gorguet, Tom Helali-Sornette, Sara Lachkar, Ilyas Turkyilmaz et Assia Zehmani.

Très impliqués dans leur fonction, leur présence lors de la cérémonie du 11 novembre a été vivement appréciée (ils sont onze au total). Ils ont également participé au tirage au sort des gagnants de la tombola du téléthon (organisée par l'APRV), le 5 décembre.



→ ÉMILIE DEMOULIN  
Conseillère municipale

## SALLE ADOS

**La commune a mis à disposition de l'ASVH une salle communale de la maison des associations dans le but de fournir aux jeunes de Bois-de-Haye un lieu d'échanges.**

Celle-ci a été imaginée, aménagée et investie dès le premier jour d'ouverture. Heureux d'avoir un point d'accueil couvert et chauffé et fiers de leurs installations, ils ont souhaité l'inaugurer en décembre avec la présence des représentants de la commune.

Malheureusement les conditions sanitaires se dégradant, ils se sont ravisés et ont reporté les festivités au début d'année prochaine.

Bravo au civisme et à la bienveillance de nos jeunes face à la pandémie.

Pour rappel l'"Ado Crew" (clan des ados) comme ils ont baptisé eux même la salle, est ouverte à tous nos jeunes de Bois-de-Haye.

Arnaud Demoulin et le comité de l'ASVH, malgré une présence en nombre les vendredis soir (en moyenne une quinzaine de jeunes), regrettent de ne pas accueillir les enfants de Sexey-les-Bois.

Le message est passé.

## Médiathèque

**Malgré une année perturbée par la pandémie, les lecteurs sont venus nous rendre visite pour emprunter des livres, ou tout simplement pour partager un petit moment convivial.**

Les deux ventes organisées par les bénévoles ont permis aux livres d'avoir une seconde vie.



À notre grand regret, l'heure du conte du mercredi a seulement pu reprendre en fin d'année. Par ailleurs, nous avons assuré aussi la lecture auprès des petits à Créchendo deux fois par mois.

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps, toujours dans la bonne humeur.

### Rappel des horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h. Inscription gratuite.

## ÉCOLE DES CHAMPIONS

**20 enfants de notre commune âgés de 7 à 11 ans se sont portés volontaires pour participer à l'École des Champions le 6 octobre.**

C'est un challenge citoyen et sportif en faveur des valeurs d'humanité et de fraternité.

Un grand merci aux personnes qui nous ont accompagnés tout l'après-midi. Les enfants étaient ravis.



Rendez-vous cette année pour une nouvelle participation.

## Forum des associations



**Le matin du 29 août 2021 s'est déroulé le forum des associations.**

Merci à tous les bénévoles d'avoir répondu favorablement à cette organisation malgré les contraintes sanitaires. Les personnes désireuses de découvrir les nombreuses activités proposées se sont déplacées, à notre grand bonheur.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

**Groupe scolaire**

- **FABIENNE BRIAND** Directrice de l'école maternelle
- **NATHALIE SAUNIER** Directrice de l'école élémentaire

## UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES À L'ÉCOLE EN 2021



Avec la pandémie de Covid, entre confinement, déconfinement, protocoles divers, changements de dates de vacances, port du masque, classes qui ferment dès qu'un élève est positif, élèves de plus en plus touchés... ce fut bien compliqué de faire classe normalement cette année !



Comme en 2020, aucune manifestation, fête d'école, exposition ou rassemblement quelconque ne fut possible. Quelques sorties à l'extérieur (musée, théâtre, piscine) ont pu être néanmoins réalisées de septembre à décembre. Les règles sanitaires ont été maintenues: port du masque, lavage fréquent des mains et pas ou peu de brassage entre les classes.

Mais, les enfants, eux, ont gardé le moral: ils étaient À L'ÉCOLE, avec leurs copains ! Les enseignantes ont fait le maximum pour poursuivre les apprentissages et conserver le lien avec les familles. Un grand bravo à tout le personnel du périscolaire qui a dû s'adapter aussi à toutes ces

contraintes, aux différents changements et parfois au jour le jour... sans jamais manquer à sa vocation à savoir "être présent pour les enfants... et les parents".

***On ne peut que souhaiter à tous des jours meilleurs !***



## REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL *Fontenoy-Aingeray-Sexey*

- **ÉTIENNE DESALME**  
Maire délégué
- **MARIE-CLAIRE LACASSIN**  
Directrice de l'école élémentaire

*Comme chaque année, les écoles du RPI se sont mobilisées pour l'association ELA la semaine du 18 au 22 octobre.*



Au programme, une sensibilisation aux leucodystrophies, la dictée pour les plus grands et, après un an d'absence, le cross a pu avoir lieu vendredi 22 octobre. De nombreuses familles étaient présentes et le soleil d'automne était lui aussi au rendez-vous. 222,15 km ont été parcourus et 602€ ont pu être récoltés pour l'association.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*Le CCAS de Bois-de-Haye souhaite une très bonne année à chacune et chacun d'entre vous.*

### Repas et colis des aînés

Le bureau du CCAS avait prévu pour gâter nos aînés de plus de 70 ans le choix entre un colis, un repas à domicile ou un repas dansant en salle et pour les plus de 65 ans un repas à domicile ou en salle. Cette année encore la crise sanitaire aura eu raison du traditionnel repas dansant !

*Dans ces conditions, seul un repas porté à domicile a été organisé le dimanche 23 janvier 2022 pour les personnes ayant choisi le repas.*

Quant à nos aînés de plus de 70 ans qui avaient opté pour un colis, ils ont pu venir le chercher en mairie à partir du 15 janvier 2022. La distribution des colis à domicile a eu lieu le 15 janvier 2022 pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer en mairie. Bonne dégustation et bonne année.

### Brioche de l'amitié

Une vente de brioches au profit de l'association AEIM/Adapei-5, membre du réseau UNAPEI qui accompagne les personnes avec handicaps, a été organisée les 15, 16 et 17 octobre 2021 en porte-à-porte à Sexey-les-Bois et au cœur du village de Velaine-en-Haye, à la sortie des écoles et sur le marché dominical de Bois-de-Haye. À cette occasion 190 brioches ont été vendues au prix unitaire de 5 €, la recette a été intégralement remise à l'association AEIM à Toul au nom du CCAS de notre commune.

Vu le succès de cette opération, il est d'ores et déjà prévu d'augmenter le nombre de brioches à vendre en 2022.

Un vif remerciement à toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à cette opération.

→ AMÉLIE SAINTÔT Conseillère municipale

### Don du sang, don de soi

Vous nous avez montré votre soutien lors de notre dernière collecte et nous vous en remercions. Nous espérons vous voir, encore plus nombreux, le lundi 5 septembre 2022 de 16h à 19h30.

### Formation aux tablettes numériques

Que ce soit pour une initiation début 2020 ou un perfectionnement du 29 octobre au 17 décembre 2021, le CCAS de Bois-de-Haye a proposé, aux plus de 60 ans, des ateliers avec tablettes numériques dans une ambiance conviviale. Ces ateliers sont réalisés avec un formateur professionnel, par groupe de huit-dix personnes, pour mieux se familiariser avec la tablette numérique (personnelle ou prêtée lors des ateliers), pour savoir naviguer sur internet.



### Aide pour aller faire ses courses

Le CCAS de Bois-de-Haye a de nouveau pu reprendre à compter d'octobre 2021 le transport des personnes sans véhicule pour faire leurs courses.

Ce service est possible 1 fois par mois, à 14h à votre domicile jusqu'au centre Leclerc à Dommartin-lès-Toul et limité à 8 personnes maximum avec un minimum de 3 inscriptions.

Ce transport pour les courses sera reconduit en 2022 en fonction des inscriptions et des normes sanitaires en vigueur.

Inscription obligatoire en mairie. Renseignements au 03 83 23 21 58.

### Opération vaccination



*Une opération vaccination anti-grippe s'est déroulée le 8 décembre 2021. Cette année encore, les infirmières de Bois-de-Haye ont répondu présentes et nous les en remercions vivement.*

## Intramuros

Toutes les communes des Terres  
Touloises dans votre smartphone.



Souhaitant mettre à disposition des communes un outil de communication directe avec les habitants, la communauté de communes Terres Touloises a récemment adhéré à Intramuros, une application gratuite dédiée à la vie quotidienne.

Très simple d'utilisation, elle permet de suivre, au quotidien, l'actualité de votre bassin de vie et d'accéder à des informations pratiques (associations, commerces, professionnels de santé, ordures ménagères, eau et assainissement, transport...).

Après avoir téléchargé l'application, il vous suffit de renseigner votre commune de résidence pour avoir accès aux informations de la communauté de communes Terres Touloises et des communes alentours.

À savoir qu'Intramuros ne collecte aucune donnée et est conforme à la réglementation de protection des données.

Cette nouvelle application viendra remplacer, au début de l'année 2022, Panneau Pocket.

## PANNEAU D'INFORMATION NUMÉRIQUE

→ ÉTIENNE DESALME Maire délégué

Dans la présentation du programme pour ce mandat, nous avons évoqué la pose d'un panneau d'information à Sexey-les-Bois. La commission communication a validé l'achat auprès de la société Lumiplan afin d'uniformiser l'information sur la commune.

Nous procédons à cette installation en haut de la grande rue à Sexey-les-Bois pour permettre la consultation à tous les habitants à l'entrée du village.

## MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

→ FABIENNE BRIAND Conseillère municipale

*Le petit marché du dimanche avec primeur, boucher, fromager et marchand de poulets s'est installé désormais près de la salle des associations, pour faciliter le stationnement des voitures et permettre aux piétons de se déplacer plus facilement.*



Les commerçants sont là tous les dimanches, de 8h30 à 13h... même pendant les vacances scolaires. De fidèles clients sont au rendez-vous régulièrement. D'autres pourraient se joindre à eux.

C'est un endroit agréable, sympathique, convivial où l'on peut faire ses courses tout en retrouvant amis ou connaissances avec qui faire la causette.

Et merci à ces commerçants qui se déplacent depuis le 1<sup>er</sup> confinement et mettent de l'animation le dimanche matin.

## Association des Anciens Combattants de Velaine-en-Haye (ACPG-CATM)

Marie-José Bougerdj, Secrétaire

L'année 2021 a vu quelques améliorations notables par rapport à la crise sanitaire. Malgré tout, l'Assemblée Générale au début de l'année a dû être annulée.

Le 8 mai, la commémoration aux monuments aux morts a bien eu lieu avec des restrictions.

En ce qui concerne le 11 novembre, les cérémonies se sont déroulées normalement, avec une remise de la médaille Croix du Combattant à notre camarade Marc SAEZ, suivie d'un office religieux et du vin d'honneur offert par la mairie de Gondreville. Le repas aux Templiers à Bruley a été partagé avec la section de Gondreville, et apprécié de tous.



Lors de la réunion du 15 septembre, et étant donné qu'aucune sortie festive n'a pu avoir lieu depuis début 2020, il a été décidé de ne pas faire d'appel de cotisation pour la prochaine année. Une Assemblée Générale est prévue le 23 février 2022.

La section des anciens combattants vous souhaite une meilleure année et surtout une bonne santé.

## Association Une Oasis, Une École

Rolande Bernat, Présidente

### Projet 2021 en partenariat avec « les Lueurs de l'Espoir »

En cette année 2021, les habitants des oasis isolées de l'Adrar ont dû faire face à l'augmentation de la pauvreté dans cette partie du Sahara. Au manque d'eau, se sont ajoutées les conditions sanitaires. Une Oasis, Une École s'est efforcée de maintenir son action.

Depuis 2007, notre priorité est « l'Éducation pour Tous ». À la rentrée de novembre 2021, 490 filles et garçons répartis dans les 10 écoles financées par notre association, reprenaient le chemin de l'école.

En 2021, suite au confinement, l'association a dû faire des choix :

» Assurer le fonctionnement du centre d'enfants Echaaba à Atar. Nous y accueillons chaque jour 50 enfants de 3 à 6 ans de familles très démunies, souvent sans

ressources. Nous prenons en charge, l'alimentation des enfants, la scolarisation, et les 5 salaires... L'état sanitaire des enfants est assuré par le dispensaire d'Atar.



» Adduction d'eau au village d'Agkmour : les familles parcourent 13 à 15 km pour trouver une eau douce « potable » au puits de N'Ghaichet d'où la demande urgente du maire de Ain Sevra. Nous avons assuré la pompe solaire, les panneaux photovoltaïques et les canalisations jusqu'à la réserve d'eau construite par la commune. Mettre en place un accès durable à l'eau douce constitue donc un important facteur d'amélioration des conditions de vie et de santé, mais cela permet aussi aux

enfants d'aller à l'école et aux femmes d'occuper leur temps à d'autres activités que celle de la corvée d'eau qui dure parfois plusieurs heures.

» Participation à la campagne de sensibilisation pour promouvoir la scolarisation des jeunes filles en Mauritanie en partenariat avec « les Lueurs de l'Espoir » la déscolarisation des filles entraîne les mariages précoces.

» À la rentrée 2021-2022 nous avons pu reprendre les partenariats avec les écoles et mettre en place un nouveau partenariat GESCOD - lycée de Pixérécourt - lycée de Terwen à Atar. Nous avons participé avec Bois-de-Haye à « l'École des Champions » organisé par la CC2T.

» C'est à des coopératives de femmes que nous achetons l'artisanat mauritanien. La vente de cet artisanat nous a permis de financer une partie de nos actions à partir de la mi-juin.

Nous remercions la région, le Département, les communes dont Bois-de-Haye et les donateurs de leur soutien.

## Association Velainoise Activités Multiples

Christine Saez, Présidente

Une année à nouveau perturbée par les contraintes sanitaires (fermeture des locaux associatifs jusqu'en mai 2021) se termine.



Les manifestations ponctuelles de printemps ont été suspendues, mais nous espérons qu'elles pourront avoir lieu en cette nouvelle année. Une soirée théâtre est déjà programmée le 25 mars ainsi qu'une marche familiale le 15 mai. D'autres projets ont été évoqués : à approfondir.



Les feux de la Saint-Jean sont également prévus, sous réserve de trouver le bois pour monter le bûcher et les volontaires pour le façonner.

La plupart des activités ont repris en septembre dans un bel enthousiasme. La section marche attire toujours beaucoup de personnes avec deux parcours proposés chaque lundi après-midi (nous commençons à marcher ensemble puis le groupe se scinde avec un parcours plus

court pour celles et ceux qui le désirent). Pendant les chaleurs estivales, la marche a lieu le matin.

Le stretching devrait pouvoir reprendre dans le courant du mois de janvier.

Merci à tous de votre participation, adhérents, animateurs et bénévoles qui êtes présents régulièrement aux réunions pour organiser et gérer les différentes activités, ainsi qu'à la municipalité qui met des locaux à disposition.

Il nous faut, bien sûr, toujours suivre et respecter les gestes barrières en vigueur qui évoluent au fil des semaines.

Pour conclure, envers et contre tout, je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2022.



## Association Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle

Chantal Haven, Présidente

Après une année d'interruption pour cause covid, La journée nationale de la trisomie a connu un vrai succès : 2077 petits déjeuners livrés.

Le nombre de petits-déjeuners sur Bois-de-Haye a bien progressé depuis 2019.

À la maison des associations, 51 sachets ont été livrés, 30 personnes ont déjeuné ensemble et passé un bon moment convivial. Côté livraisons, 32 foyers ont reçu leur petit-déj, ce qui représente 74 adultes et 13 enfants, et à Sexey 13 adresses ont été livrées (22 adultes et 7 enfants) par la famille Mangenot.



Rien ne serait possible sans le bénévolat actif de personnes qui se lèvent de bon matin pour assurer la préparation de la salle, la livraison des petits-déj, et en amont la distribution des tracts dans les boîtes aux lettres.

Merci aux habitants de Bois-de-Haye pour leur générosité, l'association a reçu beaucoup de dons.

Merci à tous les bénévoles et plus particulièrement à Martine Henrion qui gère le tout sans compter son temps.

Je vous donne rendez-vous le 20 novembre 2022, 3<sup>ème</sup> dimanche de novembre !

Merci, merci, merci et bravo Bois-de-Haye !



## Association Partages Loisirs

Monique Thiebaut, Présidente



La crise sanitaire et le contexte anxiogène actuel ont contraint notre association à restreindre ses activités cette année encore. Néanmoins nous avons pu organiser la « Marche Octobre Rose » le 23 octobre 2021. Nous vous remercions d'avoir répondu présents. Tous ensemble, nous permettons à la ligue contre le cancer de Meurthe-et-Moselle de participer, même modestement, à de nombreux projets pour le bien-être des patients, pour la recherche ou l'achat de matériels innovants. Votre générosité nous a permis de récolter 800 euros et l'association APL a fait un don de 700 euros. Le montant du chèque transmis à la ligue s'élève donc à 1500 euros.

Nous avons voulu reprendre nos repas concoctés pour nos aînés à partir du mois d'octobre mais nous avons dû annuler ces rencontres faute de participants (personnes très affaiblies, personnes non vaccinées Covid ou préférant ne pas être en contact avec d'autres).

Dans l'expectative, nous avons décidé de ne pas demander de subvention pour l'année 2022. Prenez soin de vous en espérant vous revoir rapidement.

## Les donjons oubliés

Stéphane Henry, Président

L'association GENERATION SCI FI a changé de nom au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour se nommer les donjons oubliés, afin de vous faire découvrir l'univers des jeux de plateau, de rôle et d'escarmouche durant des sessions de jeux qui auront lieu à la salle des associations, des ateliers de peinture sur figurines et création de décors seront proposés. Pour cela, il suffira de nous suivre sur notre



page Facebook les donjons oubliés et de vous inscrire sur notre page Facebook « les

## Association pour la Promotion du Relais

Philippe Henrion, Président

**Enfin c'est reparti ! Après un début d'année chaotique l'APRV est sortie de son sommeil.**

Dès les premières réunions, les premiers échanges d'idées, les premières programmations de manifestations, j'ai perçu l'engouement de toute l'équipe pour la reprise de nos activités, et tout particulièrement son envie, sa joie, et sa bonne humeur à se mobiliser à nouveau pour les autres.

Le weekend Téléthon le 4 et 5 décembre a été l'occasion de montrer que malgré cette longue période d'inactivité l'APRV n'avait pas changé. Pour cette première, nous avons voulu que se joignent à nous les associations de Bois-de-Haye qui le souhaitaient. L'AVAM, l'ASVH et l'APL ont fait partie de l'aventure et malgré une météo à notre désavantage ce fut une très belle réussite.

Une sortie en Alsace couronnée de succès a clôturé cette année compliquée.

L'année 2022 est pleine de projets, nous avons programmé l'ensemble des activités que nous proposons avant la mise

entre parenthèses de nos vies : brocante, fête des voisins, loto au profit des animaux, fête de l'APRV, bourse aux jouets, pour terminer par le Téléthon et une sortie culturelle.

Cette année les personnes qui composent le bureau de l'association passeront dans le relais pour vous proposer notre carte d'adhésion, vous pourrez échanger avec elles et ce sera l'occasion de nous faire part de vos remarques, et de vos souhaits.



Le président de l'APRV et tous les membres du bureau vous souhaitent une très belle année 2022 avec beaucoup de joie, et de bonheur, et nous l'espérons sans interruption de nos activités.

## Association Sportive de Velaine-en-Haye

Arnaud Demoulin, Président

**L'Ado Crew :** L'ASVH a porté le projet d'une salle pour les jeunes de Bois-de-Haye. Billard, babyfoot, ps4, fléchettes... Ouverte tous les vendredis soir et certains soirs de match, et toujours sous la surveillance d'un vieux... Heu! d'un adulte !



**Octobre Rose :** En marge de la marche organisée par l'APL, après un échauffement dirigé par un de nos seniors et la marche, l'ASVH a organisé une rencontre féminine avec les mamans de Bois-de-Haye sur un stade Aldo Platini tout de rose décoré.

**Une victoire à Picot !** Hé non, ce n'est pas une mauvaise blague il n'y a pas eu qu'une victoire à Picot cette saison. D'accord c'était nos U13 qui ont eu le plaisir d'effectuer le challenge à la mi-temps et de le remporter. A notre initiative, ils ont défilé avec une banderole pour Octobre Rose et reproduit le flot dans les tribunes.



**L'ASVH se prend une volley :** Mais non volley pas volée tout de suite... Parents et licenciés ont eu l'occasion d'aller voir une rencontre de volley féminin, l'occasion de découvrir un autre sport collectif. On a aussi invité des licenciés à aller voir le SLUC mais on n'a pas de photos oups !

**Sortie Halloween !** Le 31 octobre, une sortie était organisée à Wallygator. Pas grand-chose d'autre à dire. Tout le monde semble s'être amusé. Voilà quoi ! ... v'là la super info !

**Nos jeux concours :** Tous les mois, des jeux concours sont organisés sur notre page Facebook sur le mois de décembre plus de 800€ de lots ont été distribués.

**Bonne Année 2022 :** L'ensemble du comité de l'ASVH vous souhaite une excellente année 2022.

**Ah oui aussi on a des équipes de foot :** Dès 4 ans et jusqu'aux vétérans (on préfère dire comme ça plutôt que l'âge du plus âgé, ça ne se fait pas) Et enfin avec 16 membres une équipe féminine loisir se forme !



**Quoi d'autre ?** Avec 156 licenciés on a battu notre record historique qui datait de la saison dernière. Notre équipe senior a passé le premier tour de la coupe de France : bon ok c'est bien mais pas top, mais c'est bien quand même non ? Le comité a été renforcé avec de nouveaux membres. Les projets fusent on a même un community manager (éh wouaih!) on fait 10 224 vues par mois juste sur notre page facebook <https://www.facebook.com/asvelaineenhaye> On se prend toujours pas au sérieux, mais quand on sort autant de gamins pour la section foot, que sur les trois dernières saisons nous sommes le meilleur club de Meurthe & Moselle pour nos actions citoyennes (deux fois premiers et une fois second grrrr) faut bien décompresser un peu non ?

**Contact : [ademoulin.asvh@gmail.com](mailto:ademoulin.asvh@gmail.com)  
06 87 21 10 26**

## Association Snap Dance by Kry's

**L'association Snap Dance by Kry's créée depuis 2019, propose des cours de danse Hip-Hop/Moderne, street jazz contemporain, dance variété, cardio dance dans différentes communes.**

Pour l'année 2020-2021, l'association proposa sur Bois-de-Haye, son activité principale : le Hip-hop / Moderne. Reconfinement oblige, Christophe Kaci (professeur initial de L'association) continua son activité via des cours vidéo afin de divertir les adhérents à distance. Mais cela ne fait pas tout donc le bureau de l'association a également pris la décision de dédommager les adhérents sur cette année chaotique, en proposant un remboursement partiel sur l'adhésion de l'année écoulée, une réduction sur l'année prochaine ou faire un don à l'association.

Pour la rentrée 2021-2022, Snap Dance relança son activité sur Bois-de-Haye avec trois créneaux le mercredi soir (petits : 18h45-19h45 ; ados : 19h45-20h45 ; adultes : 20h45-21h45) dans l'espoir d'avoir autant d'adhérents que l'an passé voire plus avec le nouveau créneau Adulte qui vient d'ouvrir cette année.

Actuellement, l'association accueille une dizaine d'adhérents pour cette nouvelle année dans le Dojo de la commune.

La Covid-19 a démotivé beaucoup de jeunes ! Snap dance by Kry's ne désespère pas et proposera comme convenu un beau spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 25 juin 2022 à salle des fêtes de Bois-de-Haye.



## Association Sportive et Culturelle de Velaine-en-Haye

Roda Bounaceur, Président

Évidemment, il est bien difficile de parler Sport en pleine pandémie, période qui ne cesse de perturber. Pour autant, que cela soit en salle, sur les tatamis ou autres lieux les valeurs que véhicule le Sport restent inchangées quelle que soit la situation.



Ainsi, pour cette nouvelle année 2022, l'Association Sportive et Culturelle de Velaine propose les activités suivantes :

- » Le Judo qui permet à plus d'une vingtaine de jeunes de découvrir ou d'approfondir la maîtrise de ce sport de combat qui possède un code moral fort.
- » La section karaté accueille grands et petits, débutants et plus expérimentés ; des cours de karaté défense sont aussi dispensés les samedis matin.
- » La section Musculation-Fitness qui compte beaucoup d'adhérents sur la commune de Bois de Haye.
- » La Section Jiu-Jitsu Brésilien.

Tant bien que mal, nous avons essayé de faire vivre le sport, même si de nombreuses activités non pas réussi à franchir les obstacles parfois infranchissables. Ainsi malgré nos efforts de fin d'année, le badminton et la danse Hip-Hop se sont mis en stand-by, situation que nous espérons temporaire.



## Foyer rural

Rémy Noël, Président



En 2021, le Foyer rural s'est plié aux règles sanitaires liées à la pandémie et a considérablement allégé son programme d'activités. Le port du masque, l'utilisation de gel alcoolique, le nettoyage régulier des locaux et du matériel font maintenant partie des gestes ordinaires respectés par tous.

Son assemblée générale s'est tenue à distance en mars. Septembre a vu la reprise des après-midis jeux, le retour de la buvette le jour de la fête patronale, des retrouvailles prudentes avec présentation du passe sanitaire pour la traditionnelle journée marche autour du village avec jambon à la broche, puis, en novembre, la soirée choucroute, le repas des aînés du Foyer rural et, début décembre, l'accueil de Saint-Nicolas. Les cours d'anglais pour enfants et adultes, qui ont aussi connu une phase à distance, et le cours de relaxation ont repris dans les salles à la rentrée.

## Association Familles Rurales

Bertrand Lepoutère, Président

**L'équipe des p'tits loups est toujours aussi heureuse et motivée d'accueillir et de faire grandir les enfants de la commune de Bois-de-Haye.**

Évidemment, cette année reste particulière du fait des contraintes imposées par la crise sanitaire, toutefois elles n'empêchent nullement l'organisation d'une multitude d'activités grâce à une équipe d'animation innovante et soucieuse de la sécurité de toutes les familles.

Cette année ont été mises en avant, des petites créations sur le thème de l'imaginaire, du rêve et de Noël avec des matériaux naturels et tendance, chic et bohème. Un retour aux sources et aux choses simples de la vie. La féerie et la magie de Noël sont à l'honneur. Une façon de voyager et de s'évader un peu plus du virus de la COVID, c'est d'avantage le variant de la gaieté qui se propage aux P'tits loups afin d'atteindre l'immunité collective de la bonne humeur !

En ce début d'année, nous remettons en place les répétitions pour le projet « du printemps des P'tits loups » qui aura lieu au mois de mai. Une occasion de plus de mettre en avant les enfants, les faire bouger et swinguer !!! Un divertissement de folie et plein d'ardeur pour le plaisir des parents spectateurs. Un moment de partage et d'émotion que vous offre le monde de l'animation.

## VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

### Bruit : choisir le bon moment, c'est moins déranger !

Les nuisances sonores (travaux de bricolage ou jardinage, musique, fêtes, équipements fixes...) peuvent devenir des troubles à la santé publique et impacter la qualité de vie de chacun lorsqu'ils sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps. Nous vous remercions d'accorder la plus grande attention au respect de la tranquillité de chacun. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement :

- » Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- » Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- » Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Radars pédagogiques :

Notre commune est équipée de six radars pédagogiques installés à des endroits particulièrement sensibles (écoles) et où les excès de vitesse sont fréquents.

La principale fonction de ces radars n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse mais de les inciter à ralentir en cas de dépassement de la limite de vitesse autorisée. De nombreux excès de vitesse ont été relevés... Alors levez le pied !

### Stationnement

Il est impératif de stationner vos véhicules sur vos propriétés ou sur les nombreuses places de parking prévues à cet effet.

Les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs de notre commune et le passage des véhicules de secours doit pouvoir se faire sans encombre.

### Une attention particulière doit être accordée au stationnement aux abords des écoles.

Ne stationnez pas, en double file, dans les voies de circulation, sur les trottoirs ou sur les passages piétons.

Laissez libre les places pour les personnes à mobilité réduite, nous constatons avec regret que des véhicules stationnent sur les places de parking attribuées aux personnes porteuses d'un handicap. Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule. Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires. Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !

### Respectez le sens de circulation du parking derrière les ateliers municipaux, adaptez votre vitesse et respectez les accès pompiers.

Les écoles sont des lieux de citoyenneté, ne commettez pas d'incivilités, respectez le Code de la route, soyez exemplaires, vos enfants vous remercieront !

### Déjections canines

Nous vous rappelons que la commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, sur les trottoirs ainsi que les pelouses et espaces verts, et de les mettre dans une/votre poubelle.

Nous vous remercions de ne prendre qu'un seul sac quand vous vous servez à un distributeur.

### Aboiements

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continus intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (amende de 3<sup>e</sup> classe allant jusqu'à 450 €).

Si les aboiements des chiens sont provoqués par les maîtres de ceux-ci, en vue de troubler la tranquillité d'autrui, ce comportement peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 € d'amende.

### Pigeons et animaux errants

Il est interdit par la loi de nourrir les animaux errants, tels que les pigeons ou les chats. Leur prolifération peut engendrer des problèmes sanitaires comme la propagation de maladies transmissibles à l'homme et de nombreux désagréments en matière de propreté et d'hygiène. En cas de non-respect de la loi, l'amende encourue s'élève à 450 €.

### Respectez l'environnement

Notre commune est desservie par une déchèterie (à Fontenoy-sur-Moselle), une déchèterie verte (rue des 7 lieues) et plusieurs conteneurs à recyclage du verre et du papier répartis à différents endroits.

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères, de détritiques et de déchets verts est interdit ! Chaque dépôt doit se faire impérativement sur ces plateformes et non pas dans la nature. Pour les déchets verts, ne les brûlez pas, ils peuvent être compostés. Protéger l'environnement est essentiel !

### Sécurité à vélo : VOIR et être VU

Tout au long de l'année, la sécurité à vélo est primordiale. Le port du casque est essentiel mais ce n'est pas le seul dispositif de protection. L'éclairage, la signalisation et le respect du code de la route sont tout autant importants. Pour rouler en sécurité, il faut VOIR et être VU et ne pas rouler à contre-sens ou sur les trottoirs.

### Bien d'autres règles de civisme font appel au bon sens de chacun

#### Collecte des ordures ménagères

Il est recommandé de sortir les poubelles au plus tôt la veille de la collecte après 18h et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible.



#### Entretien des jardins

Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et graminées aux propriétés voisines.



#### Mettre son nom sur la boîte aux lettres

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est nécessaire que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres.



#### Entretien des trottoirs

Le dégageage des feuilles mortes et de la neige en attendant le passage des services municipaux est conseillé. La collectivité ne peut pas intervenir dans tous les quartiers en même temps. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !



#### Rappel, en cas de neige

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètres.



#### Limitation de vitesse

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.

30



## ■ Urbanisme : s'informer et s'exprimer sur le futur PLUIH

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat suit son cours. En septembre dernier, près de 200 personnes se sont déplacées dans les permanences publiques proposées dans différentes communes du territoire. Ces temps d'échange avec les habitants ont permis une présentation du futur règlement, ainsi que des pré-zonages envisagés. Ce document d'urbanisme fixera les règles d'occupation des sols et de construction sur l'ensemble des communes Terres Toulaises pour les 12 années à venir. Il comprend également un volet dédié à la politique locale de l'habitat.

### Je donne mon avis

Il est toujours possible de consigner vos observations au sein des registres de concertation, disponibles dans chaque mairie, au siège de la CC2T ou en ligne sur [www.terrestouloises.com](http://www.terrestouloises.com) > Terres Toulaises au quotidien > je participe

## ■ Des infos en direct sur mon smartphone



Découvrez IntraMuros, une application gratuite dédiée à la vie quotidienne. Suivez au quotidien, l'actualité de votre bassin de vie et accédez à des informations pratiques (associations, commerces, professionnels de santé, ordures ménagères, eau et assainissement, transport...).

## ■ Brûler ses déchets verts à l'air libre, c'est interdit !



Saviez-vous que brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules que 9 800 km parcourus en voiture diesel ? Cette pratique, plus polluante qu'elle n'y paraît, est pourtant interdite depuis 2011 (sous peine d'une contravention pouvant atteindre 450 €), une interdiction qui s'applique également aux incinérateurs de jardins.

Le brûlage des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques cancérogènes. Compostage, broyage, paillage... les solutions sont multiples pour valoriser nos déchets de jardin. Le cas échéant, ces derniers doivent être déposés en déchèterie ou aux plateformes de déchets verts, libres d'accès et à distance raisonnable de votre habitation.

[www.terrestouloises.com](http://www.terrestouloises.com) > Terres Toulaises au quotidien > gestion des déchets > déchèteries



**Offrez un cadeau qui n'encombre pas et qui fait du bien...**

**Cartes cadeau Ovive, Du sport et du bien-être pour ceux que vous aimez**

Carte d'une validité de 2 ans, créditée du montant de votre choix, à utiliser selon les envies (entrée simple, activité...)

**En vente au centre aquatique Ovive (Écrouves)**




CENTRE AQUATIQUE OVIVE - un équipement de la communauté de communes Terres Toulaises  
64 esplanade du Génie - 54200 Écrouves - 03 83 43 16 73 - [ovive@terrestouloises.com](mailto:ovive@terrestouloises.com)



## Votre contact

### Communauté de Communes Terres Toulaises

CS 40 325 Ecrouves - 54 201 Toul Cedex - 03 83 43 23 76 - [contact@terrestouloises.com](mailto:contact@terrestouloises.com)  
[www.terrestouloises.com](http://www.terrestouloises.com)



**Poste**  
Gondreville

*La Poste la plus proche  
est celle de Gondreville.*

## Horaires d'ouverture :

- » les lundi, mercredi, jeudi  
et vendredi de 9h à 12h
- » le samedi de 9h30 à 12h

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE BOIS-DE-HAYE

### Médecins

- » Dr Christian BOSZCZUK  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 23 23 20
- » Dr Séverine VALENTIN  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 49 32 24

### Kinésithérapeutes

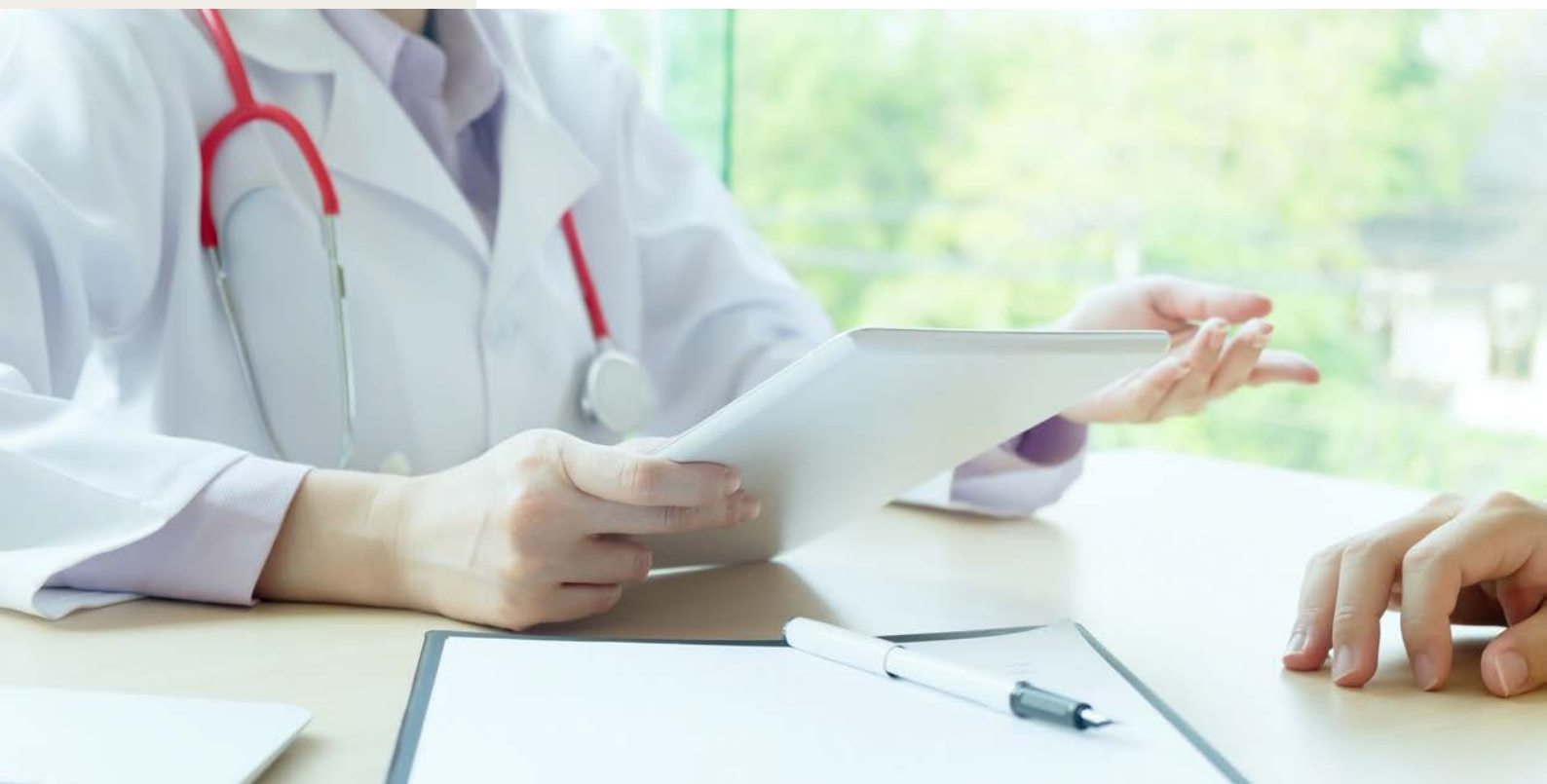
- » Madame Dominique BARBIER  
2 rue Herbue Chalin  
Tél : 03 83 24 36 88
- » Monsieur Alain BOSZCZUK  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 24 80 62

### Cabinet d'Infirmières

- » Madame Géraldine RENOUX  
5 route de Nancy  
Tél : 03 83 23 85 26
- » Madame Nathalie LARTILLOT  
5 route de Nancy  
Tél : 03 83 23 85 26

### Chirurgiens-dentistes

- » Dr Julie FOURREL  
Lotissement de Préville  
Tél : 03 83 23 29 37
- » Dr Jean-Yves RAGUIN  
Lotissement de Préville  
Tél : 03 83 23 29 37



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Recensement

Sont concernés tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie pour se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire.

En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

#### Pièces à fournir :

- » une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport),
- » un livret de famille à jour,
- » un justificatif de domicile.



### Carte d'identité et passeport

La création et le renouvellement de carte d'identité et de passeport se font dans les mairies équipées de dispositif de recueil

(ex : Toul, Laxou, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy...). Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

Désormais vous avez la possibilité de faire vos pré-demandes sur [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr).

## ÉTAT-CIVIL

### Nombre de naissances, mariages, décès

Suite aux nouvelles directives RGPD [Règlement Général sur la Protection des Données] nous ne pouvons plus communiquer l'identité des personnes concernées.

## ÉLECTIONS 2022

→ **ÉMILIE TOUSSAINT** Responsable du pôle administratif

*En 2022, il y aura les élections présidentielles (10 et 24 avril) ainsi que les élections législatives (12 et 19 juin).*

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

2022 sera aussi l'année de la refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.



© pch.vector-Freepik

## Contact

### Mairie de Velaine-en-Haye

Mairie  
3 rue de l'Église  
Velaine-en-Haye  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 21 58  
mairie@bois-de-haye.fr  
www.bois-de-haye.fr

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30  
Le mercredi de 8h30 à 11h30  
Deux samedis par mois  
de 8h30 à 11h30

### Mairie de Sexey-les-Bois

Mairie  
50 Grande Rue  
Sexey-les-Bois  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 22 29  
mairie@bois-de-haye.fr  
www.bois-de-haye.fr

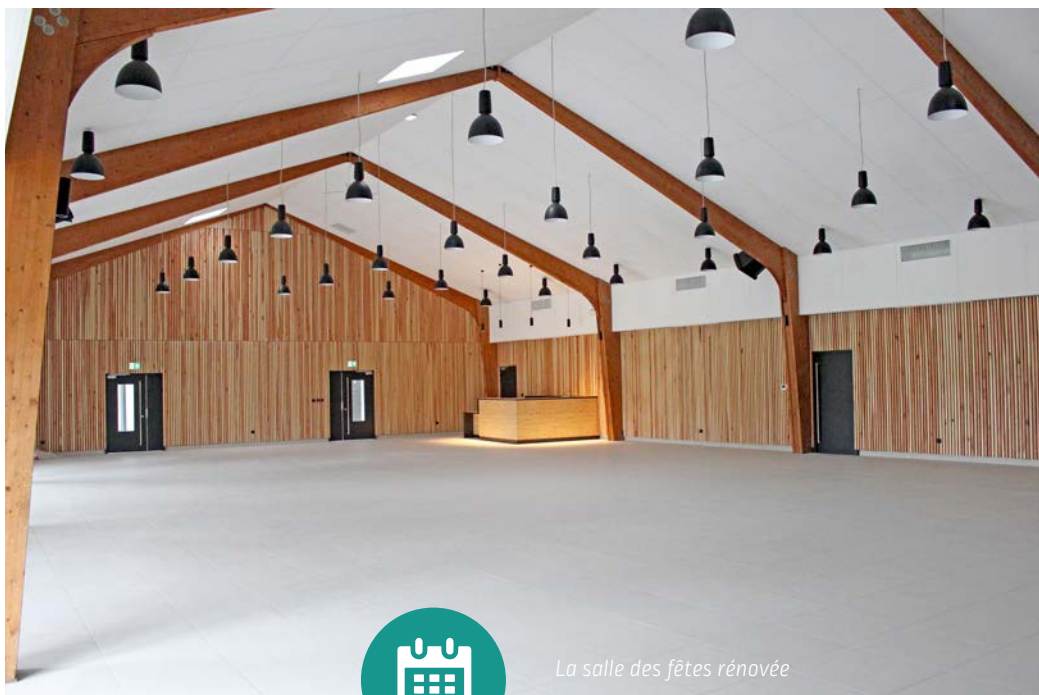
### Horaires

Le mardi et le vendredi  
de 16h à 18h

—

### Communauté de Communes Terres Toulaises - CC2T

Rue du Mémorial du Génie  
CS 40325 Ecouves  
54201 Toul Cedex  
Tél : 03 83 43 23 76  
Du lundi au vendredi :  
8h30-12h et 13h30-17h



La salle des fêtes rénovée



Tenez-vous informés des  
manifestations programmées  
sur la commune en vous  
inscrivant à la newsletter !

## Newsletter

Vous êtes actuellement  
592 abonnés à notre  
newsletter

### Si vous souhaitez vous inscrire :

- » Rendez-vous sur notre site internet [www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr),
- » Ou retournez-nous le bulletin ci-dessous.

### BULLETIN D'INSCRIPTION - NEWSLETTER

Madame / Monsieur

Habitant Bois-de-Haye  / Autre

Adresse mail

Autorise la mairie de Bois-de-Haye à utiliser mon adresse mail  
pour la diffusion de la Newsletter communale.

En renseignant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir nos dernières informations par courriers électroniques.  
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide du lien de désinscription dans les newsletters ou en nous contactant  
à l'adresse [mairie@bois-de-haye.fr](mailto:mairie@bois-de-haye.fr).

